

COULOISES VRAISES

BATEAUX PNEUMATIQUES DE M. LAYMAN

Le système original que nous allons présenter aujourd'hui à nos lecteurs, d'après le "Scientific American", n'est peut-être pas appelé à un grand succès pratique, mais il obtiendra certainement un grand succès de curiosité dans le monde des amateurs de sports nautiques. M. H. D. Layman a eu l'idée, aujourd'hui commercialement exploitée par l'"International Pneumatic Boat Company", de réaliser, autant que faire se peut, la marche et la direction sur l'eau à l'aide d'un appareil ou bateau pneumatique d'une gran-

chacune de ces bottes est munie de petites palettes qui se dressent dans le mouvement de la jambe d'avant en arrière et se replient, dans le mouvement d'arrière en avant. Un grossier gouvernail est fixé à l'arrière pour maintenir la direction de cet esquif d'un nouveau genre, mais ce gouvernail n'a aucun mouvement propre: les virages plus ou moins allongés se font uniquement par une manoeuvre habile des pieds, qui fonctionnent à la façon des pattes des palmipèdes.

Pour le transport du bateau à terre, le système est replié sur lui-même et se porte sur le dos, comme un sac de soldat. Son poids varie entre

6 et 8 livres, suivant les dimensions. Arrivé sur le bord de la rivière, on le désangle et on le vêt, en le soutenant par des bretelles, et on le gonfle à l'aide d'une poire ou d'une pompe à air. La couronne qui fait flotter le système est formée de deux tubes, l'un d'un diamètre moyen, le second d'un plus gros diamètre, divisé en trois compartiments. Une fois prêt, on marche en portant l'appareil suspendu jusqu'au moment où l'on perd pied: à partir de cet instant, le marcheur se transforme en nageur debout, avec une vitesse de 3 à 4 milles par heure, suivant l'habileté et la force du sportsman. Chaque "esquif-pneu" peut supporter plusieurs personnes, ainsi que le montre la figure 2, reproduite d'après une photographie représentant la famille de l'inventeur en partie de pêche. Le plus grand modèle peut porter 400 livres. L'arrière du système est disposé pour servir de siège, sur lequel l'amateur est confortablement assis lorsqu'il est fatigué de "palmipéder", s'il nous est permis d'employer ce néologisme.

L'inventeur revendique en faveur de ce système sa commodité, sa simplicité, son confort et sa sécurité, car trois des compartiments sur les quatre peuvent être percés sans que l'esquif



Fig. 1 — Le bateau pneumatique de M. Layman pour la chasse au canard



Fig. 2 — Une famille pêchant à la ligne en promenade sur l'eau

de simplicité, qui n'exige pour la propulsion que le seul mouvement des jambes et laisse les mains des navigateurs entièrement libres, soit pour la chasse au canard (fig. 1), soit pour la pêche à la ligne (fig. 2), soit pour tout autre distraction fluviale telle qu'une promenade sur l'eau.

L'appareil en fonction présente l'aspect extérieur d'un collier de cheval posé à plat; il est entièrement construit en toile caoutchoutée. Le fond de ce collier de forme ovoïde est muni d'une forte toile analogue percée de deux trous, sur lesquels sont montées deux longues jambes ou bottes également imperméables. La semelle de

6 et 8 livres, suivant les dimensions. Arrivé sur le bord de la rivière, on le désangle et on le vêt, en le soutenant par des bretelles, et on le gonfle à l'aide d'une poire ou d'une pompe à air. La couronne qui fait flotter le système est formée de deux tubes, l'un d'un diamètre moyen, le second d'un plus gros diamètre, divisé en trois compartiments. Une fois prêt, on marche en portant l'appareil suspendu jusqu'au moment où l'on perd pied: à partir de cet instant, le marcheur se transforme en nageur debout, avec une vitesse de 3 à 4 milles par heure, suivant l'habileté et la force du sportsman. Chaque "esquif-

s'enfonce. Une trousse de réparation accompagne d'ailleurs chaque appareil.

Nous n'avons pas expérimenté le bateau pneumatique de M. Layman, et serions par suite, bien embarrassé pour émettre un avis quelconque sur ses qualités au point de vue de l'utilité ou de l'agrément.

Par le temps de pneumatiques qui court, au moment où la bicyclette fait une si désastreuse concurrence au canotage, il nous est particulièrement doux de constater que ce dernier essaie de prendre sa revanche en empruntant à sa rivale son plus "gros" élément de succès.

LES CHEVAUX QUI RUENT — UNE IDÉE INGENIEUSE — HABITUDE PERDUE EN 15 JOURS

Nous recevons la lettre suivante :

Monsieur le directeur de "l'Album Universel",

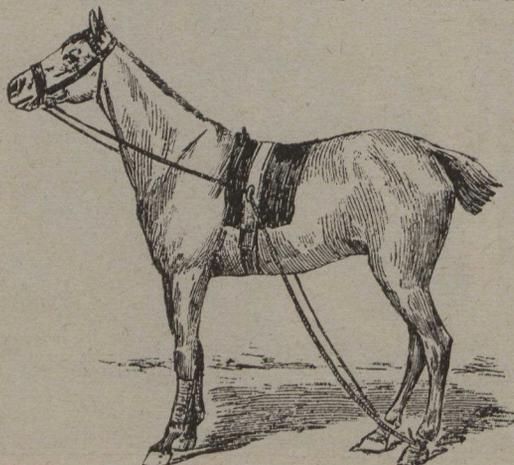
Je vais vous soumettre une idée que je viens de trouver et de mettre en pratique; elle m'a très bien réussi, c'est pourquoi je tiens à vous la confier, car elle peut être utile à bon nombre de gens, lecteurs comme moi du vaillant "Album Universel".

Un certain nombre de chevaux conservent longtemps la fâcheuse habitude de ruer, non seulement quand ils sont montés ou attelés, mais même à l'écurie; on conçoit combien ces animaux deviennent ainsi dangereux pour ceux qui les attellent, les pansent ou les soignent.

Heureusement, mon idée ci-dessous pourra

corriger ce défaut après deux ou trois semaines d'application.

J'avais, il y a quelque temps, un cheval très



Si le cheval rue, la secousse est reçue par la tête

vif à dompter; à première vue, je ne savais pas trop comment m'y prendre, lorsqu'une idée ingénieuse traversa mon esprit: c'est celle ci-après. Je l'ai mise en pratique pendant 15 jours, au bout desquels mon cheval était docile et avait complètement perdu l'habitude de ruer.

Voici comment je m'y suis pris, après un moment de réflexion.

J'ai attaché le bout d'une corde à la tête du cheval, j'ai fait glisser cette corde dans un anneau adapté à la sangle, de sorte que l'autre bout de corde est venu embrasser les paturons. (Voir le dessin ci-contre).

Si le cheval rue, il se punit lui-même, car la secousse est reçue par la tête et plus particulièrement par le nez.

Dans l'espoir de voir accueillir et insérer mon idée, et dans le désir d'être utile à vos nombreux lecteurs, veuillez agréer, monsieur le directeur, mes très empressées civilités.

CLAUDIUS CHAIZE.